

# Vue du pont

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Décembre 2017



<b>Au fil de l'actu</b> .....	<b>p.2</b>
<b>Vie municipale</b> .....	<b>p.4</b>
<b>Vie locale</b> .....	<b>p.15</b>
<b>Les rendez-vous</b> du mois .....	<b>p.18</b>
<b>Vie quotidienne</b> .....	<b>p.18</b>



PONT SAINT MARTIN





## Travaux d'extension du columbarium

Des travaux ont été menés début octobre au cimetière paysager de la Nivardière, afin d'agrandir le columbarium.

12 nouvelles cavurnes ont été ajoutées à celles existantes au columbarium. Il s'agit de petits caveaux « individuels » construits en pleine terre, destinés à accueillir une ou plusieurs urnes funéraires. Cette installation a été réalisée par les services techniques municipaux, pour un montant total de 5 000 € TTC.

« Il est important d'aménager au mieux cet espace, dans le respect des familles et des défunts » commente Yannick Fétiveau, maire. « Ce columbarium, installé au sol, permet de s'intégrer au paysage naturel et reposant du cimetière paysager. »

Un projet d'agrandissement du cimetière est également en cours, il devrait intervenir au printemps 2018.

Magazine municipal d'informations  
de la mairie de Pont Saint Martin  
02 40 26 80 23  
contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 3 000 exemplaires

Directeur de la publication :

Yannick Fétiveau

Relecture : commission

communication et vie participative

Création graphique et mise en page :

Studio Sinaé - www.sinae.fr

Impression :

L'Imprimerie du Bocage : 02 51 46 59 10

Dans une démarche environnementale,  
ce bulletin a été imprimé sur papier  
recyclé et en encres végétales.

Les informations destinées à être  
publiées dans ce magazine d'information  
doivent impérativement être déposées en  
mairie ou envoyées par e-mail avant  
le 2 du mois précédent. Contact :  
communication@mairie-pontsaintmartin.fr

# Inventons le tourisme

Suite à l'appel à projets « Inventons le tourisme durable » du Département de Loire-Atlantique, la commune a candidaté en présentant son projet de halte nautique sur l'Ognon. Celui-ci a été récompensé dans la catégorie « itinérance douce ». La commune recevra une aide de 30 000 € pour la réalisation de son projet éco-touristique s'inscrivant dans cette nouvelle « culture » du slow-tourisme rétro-littoral.



Au-delà d'une simple location d'embarcations, le jury a apprécié la prise en compte de la sensibilité écologique de la rivière (située en partie dans le périmètre Natura 2000 du lac de Grand-Lieu) et la dimension pédagogique du projet. En concertation avec des experts naturalistes, le projet a été pensé dans la perspective du respect de la faune et de la flore (période d'activité, nombre d'embarcations, durée de la location, etc.). L'activité sera résolument orientée vers la découverte de nos espaces naturels

## Cérémonies du 11 novembre : n'oublions pas.

Les cérémonies du souvenir des morts du 11 novembre ont revêtu un caractère particulier à quelques jours de l'anniversaire des attaques du 13 novembre 2015. Un rendez-vous de recueillement désormais pour tous les sacrifiés d'hier et d'aujourd'hui pour la liberté. Il y a 99 ans, le conflit européen devenait mondial ... Le dénouement était proche mais il faudra encore un an et des milliers de morts pour parvenir à « la Paix ».

La pluie n'aura pas découragé la centaine de personne venue se recueillir. C'est en présence des membres de l'UNC, de la délégation des jeunes sapeurs pompiers de Bouguenais et un représentant de la gendarmerie, que le cortège, introduit par l'Elan Fanfare Harmonie ainsi que les élus adultes et enfants s'est recueilli au monument aux morts, puis sur la stèle des aviateurs. Yannick Fétiveau, maire, a débuté la cérémonie par la lecture du discours ministériel qui revient sur l'année 1917 marquée par l'entrée en guerre des Etats-Unis qui « s'engagent aux côtés de l'Entente. L'arrivée progressive des soldats américains change le rapport de force et va contribuer à forger la victoire. La mondialisation du conflit s'est intensifiée. »

« Aujourd'hui, nous, les héritiers des vainqueurs de 1918, nous sommes engagés dans une guerre contre ennemi diffus, fanatisé et cruel. Pour cet adversaire, tous ceux qui ne se soumettent pas à sa dictature, les enfants comme les vieillards, les femmes comme les hommes, les forces de l'Ordre comme la société civile, sont des ennemis à abattre » a rappelé Jules Cleyman, président de l'UNC.

La cérémonie s'est conclue par la lecture d'un extrait du poème de Jacques Hubert Frougier, « 14-18 Folie Meurtrière », lu par les conseillers municipaux enfants. « 14-18 C'était la der des der... Mais cette grande guerre ... ne fut pas la dernière. »



## Festival Photo

« *La photographie n'est pas sans intérêt et peut être le ciment de relations humaines de la communication par l'image.* » Le festival a trouvé sa vitesse de croisière depuis quelques années et est maintenant indéniablement reconnu et attendu. Il garde son caractère éclectique en montrant ainsi toute l'étendue des possibilités qu'offre cet art.

Cette année pas moins de 13 photographes, 1 collectif et bien sûr le Photo Club ont exposé. « *La photographie, c'est souvent des histoires racontées avec le cœur. Même si le travail du photographe est solitaire, ce sont aussi des personnes qui aiment partager.* » exprime Patrick Bouré, qui conclura son discours en remerciant l'ardeur des bénévoles et le soutien de la municipalité et de la CCGL. « *Cet événement culturel majeur de notre territoire est devenu un incontournable rendez-vous, un magnifique temps fort pour se retrouver et partager des émotions.* » souligne Yannick Fétiveau, maire, en soulignant et la créativité des photographes, qui ont permis à l'ensemble des visiteurs de s'évader tout au long du weekend.

# durable à Pont Saint Martin



aux portes du lac de Grand-Lieu avec une sensibilisation du public à la préservation de ces milieux sensibles via l'organisation de visites commentées en canoës.

Après l'ouverture du Tour du lac et le passage de l'Ognon en bateau-chaîne, cette nouvelle activité contribuera à l'attractivité de Pont Saint Martin et au développement d'un projet commun partagé par le Département et les communes autour du lac. Elle sera aussi l'occasion pour chaque Martipontain, petit ou grand, de se réapproprier cette rivière magnifique qui a façonné l'identité communale. Le lancement de cette activité est prévu à l'été 2018.



## La boum des enfants

La commission « Loisirs et événementiels » du CME a proposé d'organiser une boum pour enfants. Ce projet a été voté à l'unanimité lors du CME de mars. Les enfants ont travaillé sur le contenu de la soirée, déterminé une date pour que tout le monde puisse venir et surtout défini les horaires : la boum se devait d'être le soir ! Belle réussite pour ce projet, près de 90 enfants ont répondu présents à la soirée organisée le 27 octobre dernier. Au programme : animation musicale, concours Just Dance et goûter.



« La vraie générosité  
envers l'avenir  
consiste à tout  
donner au présent »

*Albert Camus*



Chers Martipontains,

En partageant les mêmes espaces au cœur du bourg, élus, commerçants, entreprises et habitants peuvent construire un projet de vie commun. La définition de ce projet collectif s'appuie sur la mise en place d'une démarche participative, parfois « compliquée » tant elle met en opposition les intérêts particuliers des uns et des autres au regard de contraintes individuelles ou collectives. Malgré tout, cette expertise partagée vise à mieux définir les besoins et les enjeux afin d'apporter ensuite les réponses les plus adaptées. Ce fut le sens de notre démarche avant l'été, nous conduisant à choisir un schéma de mobilités convenant à la plus grande majorité.

À la croisée d'enjeux sociaux, économiques et environnementaux, la revitalisation très attendue de notre centre bourg va désormais pouvoir s'engager. Après l'embellissement du square Utrillo qui nous donne la tonalité, nous allons lancer en 2018 de grands travaux sur l'axe principal de notre bourg en requalifiant totalement la rue d'Herbauges et la rue de Nantes afin de valoriser notre identité et conforter notre qualité de vie. L'utilisation de matériaux qualitatifs, la réduction de la place du bitume et de l'automobile, le renforcement de celle du piéton et des personnes à mobilité réduite ainsi que la présence marquée du végétal, seront les vecteurs d'un aménagement durable de notre bourg. Chaque concitoyen pourra aussi participer à l'embellissement de sa rue à travers ses propres compositions.

Viendra ensuite le temps de la restauration de la place Saint Martin, la place Bretagne et celle du Marché afin de créer un bourg vivant dans un territoire en mouvement propice aux échanges et aux commerces. La phase d'étude et de concertation avec les commerçants, les habitants et les usagers, sera engagée dès cette année pour préparer l'avenir. La rue du Pays de Retz suivra. Nous aurons aussi la satisfaction de voir la réalisation de l'échangeur de Viais en avril ainsi que les enfouissements de réseaux rue de la Bourie ; préalable indispensable aux travaux de restauration de cette rue très empruntée pour accéder à la zone aéroportuaire ou à la porte de Grand-Lieu. Résolument : Pont Saint Martin est en mouvement.

Yannick Fétiveau  
Maire de Pont Saint Martin

## Dossier aéroport :

Le mardi 24 octobre, une délégation de l'association Sud Loire Avenir a rencontré les médiateurs à la Préfecture de Loire-Atlantique. Dominique Raimbourg, ancien député et président de l'association ; Jean-Claude Lemasson, maire de Saint Aignan de Grand Lieu ; Rodolphe Amailland, maire de Vertou ; Yannick Fétiveau, maire de Pont Saint Martin ; Jean-Marc Allais, adjoint délégué aux réseaux et à la transition énergétique et Gilles Rétière, ancien maire de Rezé ; tous membres du conseil d'administration ont une fois de plus plaidé la cause du transfert de l'aéroport Nantes Atlantique vers le site de Notre Dame des Landes.

Trois thématiques majeures ont été abordées :

### LE TRANSFERT : UNE CHANCE POUR LE GRAND-OUEST AU CŒUR D'UNE ÉCONOMIE DURABLE

Nous avons rappelé aux médiateurs que Notre Dame des Landes était une chance pour notre région, qui s'inscrit dans le cadre du développement du Grand-Ouest intégrant la Bretagne et les Pays de Loire.

Sous dimensionnées, les structures ne peuvent plus accueillir les 4 770 000 passagers dans de bonnes conditions de confort et de sécurité. Le dynamisme des métropoles de Rennes et de Nantes nécessitent des infrastructures en capacité d'absorber l'augmentation des vols et de passagers dans le cadre d'une économie durable liée aux échanges internationaux.

Les espaces de Nantes Atlantique sont aussi indispensables au développement de l'institut Jules Verne de Bouguenais et à l'arrivée de nouveaux logements sans consommation d'espaces agricoles. La fermeture d'Airbus n'est plus à craindre puisque l'usine est



# rencontre avec les médiateurs

désormais approvisionnée en pièces par la route ou par la Loire grâce à des barges. Le Grand-Ouest a besoin de cet aéroport pour rester concurrentiel face à Bordeaux, aujourd'hui à 2h de Paris en TGV.

## LE TRANSFERT : AU NOM DE NOTRE SÉCURITÉ ET DE NOTRE SANTÉ

Le bruit affecte plus de 40 000 habitants. Le survol de la ville, au-delà du danger potentiel lié aux risques de crash, est un fléau pour les habitants, notamment pour les enfants et les habitants de la commune de Saint Aignan, soumis au quotidien à des expositions au bruit insupportables.

Les hydrocarbures constituent par ailleurs la principale source de pollution d'un aéroport et de son environnement au regard des retombées sur le sol (pollution diffuse) des particules issues de la combustion des carburants dans les réacteurs. Les composés sont toxiques et cancérigènes constituant un risque pour le milieu naturel et la santé humaine. L'article 5 de la charte de l'environnement de 2004 prévoit le principe de précaution en l'absence de certitudes. L'effet cocktail des perturbateurs endocriniens sont au cœur des préoccupations de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). « *Il ne faut pas céder aux phobies, mais on déverse tous les jours dans l'atmosphère ou la chaîne alimentaire des centaines de molécules dont on ne mesure pas encore la potentielle gravité* » explique le ministre Nicolas Hulot.

## LE TRANSFERT : AU NOM DU RESPECT DE LA DÉMOCRATIE

Lors de la consultation, 55,17 % des ligériens se sont exprimés favorablement pour le transfert avec une participation record pour ce type de scrutin. Le crédit des élus à l'avenir passera par le respect du vote populaire et des engagements. Qu'on se le dise !

En amont de cette réunion, Yannick Fétiveau et ses adjoints ont été reçus le jeudi 12 octobre par les médiateurs. L'occasion de demander des garanties sur le risque potentiel d'une alternative intégrant une piste transversale proposée par les opposants à Notre Dame des Landes. La terre ayant la même valeur et l'environnement le même prix, il est vital pour notre commune de refuser l'inacceptable tant au niveau de l'évolution de la gêne sonore que de l'impact sur les terres agricoles : 260 ha d'acquisitions seraient nécessaires.

Le simple maintien de la piste actuelle peut aussi impacter notre agriculture et notamment le GAEC La Moricière qui exploite des terres agricoles sur Saint Aignan.



L'occasion de marteler également les risques d'asphyxie du réseau routier actuel totalement saturé en l'absence d'un schéma de mobilités et de transport intercommunautaires. Avec les 10 000 véhicules par jour sur la D65, le nombre de passagers évoluant de 5 à 7 millions, comment accueillir les 2 millions de passagers supplémentaires sur le périphérique, nos routes et notre bourg ?

Compte-tenu de l'expression des 62 % des Martipontains qui ont voté « oui au transfert », notre devoir d'élus majoritaires était de présenter sans ambiguïté et avec force d'arguments, les enjeux communaux et territoriaux dans le cas d'un transfert ainsi que nos craintes envers une alternative souhaitée par le ministre de l'environnement, lequel, nous l'espérons, sera éclairé avec objectivité par l'expertise des médiateurs en charge de cette évaluation.

## En décembre à la médiathèque

### « HISTOIRES DE PERDRE LA TÊTE » PAR LES CONTEUSES HUILE D'OLIVE ET BEURRE SALÉ

Samedi 16 décembre à 16h - Boîte à Musiques, à partir de 8 ans

« Vous pensiez connaître Barbe Bleue, La Belle au Bois dormant et les autres ? Fabienne Morel et Debora Di Gilio vous emmènent sur les chemins bretons et italiens de ces grands contes de notre enfance. Elles vous dénichent des versions traditionnelles de chez elles et les pétrissent pour vous servir un plat de rires, de folies, et d'exubérances. » Bonne humeur garantie !



### EXPOSITION

#### « ILLUSTRATEURS, 12 TALENTS D'AUJOURD'HUI »

Du 5 au 30 décembre, salle d'Animations, aux heures d'ouverture de la médiathèque

Les tableaux de douze artistes contemporains vous révèlent toute

la richesse et la diversité de l'illustration d'aujourd'hui: Béatrice Alemagna, Serge Bloch, Wolf Erlbruch, Christain Voltz, Kitty Crowther...

### NUIT DE LA LECTURE : À LA RENCONTRE DES ACTEURS LOCAUX

Vendredi 19 janvier de 18h à 21h.

Cette manifestation nationale a pour vocation de développer le goût de la lecture auprès de tous les publics et de rendre plus familiers les lieux de culture de proximité que sont les bibliothèques et les librairies. Ainsi la médiathèque vous propose de lire à voix haute un texte que vous aimez, peu importe le genre ou l'époque, l'idée étant que chacun d'entre vous, petits et grands, fasse entendre ce passage d'un livre important pour lui. Le défi serait que nous ayons des lecteurs de manière continue pendant au moins deux heures ! Cette soirée ouverte à tous sera aussi l'occasion de rencontrer des auteurs locaux. Des boissons chaudes et des douceurs vous seront proposées. Enfin, exceptionnellement, la médiathèque restera ouverte jusqu'à 21h pour lire sur place ou emprunter des documents. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'accueil de la médiathèque ou au 02 40 32 79 27 !



## Poissons en souffrance

Depuis fin octobre, on constate un phénomène de concentration des poissons dans le cours de l'Ognon entre le quai des Romains et le ruisseau de la Patouillère s'accompagnant de mortalité. Craignant un épisode de forte mortalité piscicole comme l'année passée, le Syndicat du bassin versant de Grand Lieu, la Fédération départementale de pêche, l'Association de pêche locale la « Gaule nantaise » et les services de l'Etat ont été alertés par la commune.

Les organismes sollicités s'accordent sur le fait que le phénomène de mortalité est naturel et non lié à une pollution. En effet, à cette saison, les poissons du lac (brèmes, gardons) remontent habituellement le cours de l'Ognon. La rivière manque actuellement cruellement d'oxygène en raison d'un déficit de pluviométrie et de renouvellement de l'eau entraînant une anoxie des poissons. Les niveaux d'eau de mi-novembre correspondaient à ceux de la saison estivale ! Ce phénomène a également été constaté sur d'autres cours d'eau de Loire-Atlantique et risque malheureusement de se reproduire. La situation reste sous étroite surveillance de la commune et de ses partenaires. Ce phénomène a cependant fait le bonheur des oiseaux d'eau (mouettes, hérons) qui y ont trouvé une nourriture abondante.



# Embellir, apaiser, sécuriser,

trois objectifs  
au service  
de notre  
qualité de vie!

Après la longue phase de travaux d'enfouissement et de restauration des différents réseaux souterrains, l'heure est à la requalification de notre cadre de vie à travers l'embellissement des rues principales de notre centre bourg, notamment via la présence du végétal, marque de notre identité de commune verte aux portes de la métropole.

Cet embellissement sera accompagné de dispositifs variés

visant la sécurité des piétons et des cycles et la traversée apaisée de notre bourg. Si la diminution du nombre de véhicules/jour traversant notre commune aux heures de pointes reste une vraie préoccupation, la perspective de la réalisation de l'échangeur de Viais et de la contournante ouest des Sorinières se dessinent apportant une vraie logique aux mobilités au sud Loire et une réponse aux déplacements intercommunaux.

### INTERVIEW

## La parole à Youssef Kamli,

conseiller délégué à la voirie, aux déplacements, aux transports et à la sécurité routière

### En quoi consistent ces travaux d'aménagement ?

Ces travaux ont pour objectif de réaménager l'espace public afin de l'optimiser pour redéfinir les places de chacun (circulation routière, cyclistes et piétons) tout en offrant de nouveaux espaces verts. Ils sont surtout marqués par la volonté d'apaiser la circulation routière sur ces deux axes structurants qui reçoivent chaque jour près de 9000 véhicules.

### Que vont changer ces travaux, concrètement ?

Tout d'abord, il faut noter que nous avons deux cas de figure : la rue d'Herbauges et le bas de la rue de Nantes sont étroites (environ 8m de large) du fait de l'implantation du bâti en limite du domaine public. Ensuite, nous avons la partie de la rue de Nantes, située entre la rue des Écoles et le rond-point de l'Europe, qui est plus large avec des habitations en retrait par rapport à la route.

Ces deux cas de figure ont fait l'objet de deux traitements différents, que ce soit en termes de matériaux ou d'implantation paysagère. Le bureau d'études, Atelier 360, a proposé un aménagement avec une teinte ocre pour les parties étroites et une teinte plus grise sur la partie de la rue de Nantes qui accueillera des espaces verts. En terme de sécurisation, des plateaux ralentisseurs, des cassures dans les lignes droites permettront de faire ralentir les véhicules afin d'avoir une zone apaisée du rond-point du stade au giratoire de la Croix Blot. De plus, le revêtement routier va être renouvelé par le département dans le cadre de ces travaux.



RUE D'HERBAUGES

RUE DE NANTES



AVANT



APRÈS

### Comment vont se dérouler ces importants travaux ?

Effectivement, ce sont d'importants travaux, estimés à 1,2 million d'euros sur un linéaire de plus d'un kilomètre. Ce sont des travaux d'ampleur qui vont impacter l'aspect visuel de nos deux entrées de bourg, sud et nord, mais aussi la vie des Martipontains dans leur usage de ces deux rues.

Afin que tout se déroule pour le mieux, nous avons travaillé avec le bureau d'études sur le phasage des travaux. La rue d'Herbauges sera en chantier fin janvier pour une durée de deux mois et demi. Étant donné la largeur de la rue, les travaux devront se réaliser en route barrée afin de tenir le délai prévu. Suite au retour d'expérience des travaux d'enfouissement pilotés par Jean-Marc Allais, adjoint délégué aux réseaux et à la transition énergétique, nous avons repensé le plan de déviation afin d'améliorer l'existant pour les girations de cars, les croisements, les jalonnements, etc.

Concernant la rue de Nantes, les travaux débiteront à la réouverture de la rue d'Herbauges et le phasage sera finalisé avec l'entreprise retenue pour les travaux et le département dans le cadre de la réfection de chaussée. L'objectif étant de minimiser la gêne occasionnée.





### Rue de la Bourie

Dès le 6 janvier 2018, des travaux relatifs aux enfouissements de réseaux débiteront rue de la Bourie.

« Il devenait nécessaire de continuer et de finir la réhabilitation des réseaux dans ce secteur qui avait commencé il y a trois ans, permettant d'intégrer ce village de la Bourie, dans le tissu urbain de notre commune » commente Jean-Marc Allais, adjoint aux réseaux et à la transition énergétique.

Ce secteur de la Bourie s'intègre parfaitement à la vie du bourg de par sa proximité. Le transit continu des véhicules fait de cet axe structurant une priorité en terme de sécurisation. Cela a amené l'ensemble des élus et les habitants de ce secteur à engager une réflexion pour l'élaboration d'un avant projet, définissant une réhabilitation complète de la voirie et la création de cheminements doux.

#### D'autres travaux sont-ils prévus à la suite de l'aménagement de ces rues ?

Une maîtrise d'œuvre a été lancée pour la rue du Pays de Retz, la rue du Vignoble, les places Saint Martin, du Marché et de Bretagne afin de continuer ce travail d'amélioration de nos espaces publics, que ce soit sur le volet des cheminements doux, de l'apaisement de la circulation routière, de l'aspect paysager. Mais je n'oublie pas les villages qui ont des besoins spécifiques remontés lors des diverses rencontres et qui feront l'objet d'une intégration dans le planning pluriannuel des travaux de voirie.



# Les déviations mises en place

Afin de mener à bien ces projets d'embellissement et de sécurisation du cœur du bourg, différentes déviations seront mises en place pour éviter les zones de travaux.



## Calendrier prévisionnel des travaux

**Du 8 janvier au 23 février** : travaux rue de la Bourie

**De janvier à mars** : réaménagement de la rue d'Herbauges

**D'avril à septembre** : réaménagement de la rue de Nantes – phase 1

**Octobre-Novembre 2018** : suite des travaux rue de Nantes – phase 2

## L'Ognon se refait une beauté

Courant octobre, le Syndicat de Bassin Versant de Grand-Lieu (SBVGL) a réalisé des travaux sur la rivière l'Ognon à Viais au niveau de l'abbaye de Villeneuve.

Ces travaux ont consisté à relever et resserrer le lit du cours d'eau par l'apport localisé de granulats et de blocs de pierre à la pelleuse. *« L'objectif de cette opération est de diversifier l'écoulement de l'eau et de créer de nouveaux habitats favorables à l'ensemble de la faune aquatique (poissons, insectes,...). En effet, la morphologie de l'Ognon est aujourd'hui trop homogène ce qui favorise l'érosion du lit et limite la biodiversité aquatique. »* commente Bernadette Graton, adjointe déléguée à l'environnement, au cadre de vie et aux loisirs. Un débroussaillage des berges a été préalablement réalisé par les services municipaux et certains arbres ont été recépés ou mis en têtard par les agents du Syndicat. Cette intervention, visant à restaurer la qualité des milieux aquatiques, s'inscrit dans un programme d'actions engagé avec l'Agence de l'Eau et soutenu par le Conseil Régional.



## CME 2017-2018 : proclamation des résultats

Jeudi 9 novembre, les enfants des classes de CM1 et CM2 de Saint Joseph et des Halbrans se sont déplacés à la Charmille afin d'élire les nouveaux conseillers municipaux enfants.

Voici les noms des enfants qui ont été élus par leurs camarades pour cette nouvelle année : Louis Bouchaud, Timéo Coroller, Zoé Humeau, Louna Perruchas, Émilien Boudeau, Élixa Joullay, Manon Robin, Mathilde Bouchaud, Ninon Drouillet, Clément Lefort, Olivia Fortun, Amaury Raffegau, Maël Luzet, Camille Poisson et Amandine Pajot.

Le premier conseil municipal enfats s'est déroulé le 18 novembre, chaque jeune élu a alors pu choisir la commission qu'il va intégrer.



## Du nouveau à la maternelle Les Halbrans

Depuis la rentrée des vacances de La Toussaint, les enfants profitent d'un espace couvert sur la cour lors des récréations. Le préau a fait son apparition pour la plus grande satisfaction de tous, grands et petits.

Ce dernier avait été travaillé en partenariat avec les enseignants et la municipalité puis présenté en commission municipale et conseil d'école pour validation.

Afin de permettre une bonne surveillance des élèves, les enseignants ont souhaité que le préau reste ouvert sur les côtés.

Dans un même temps, un auvent a été mis en place devant l'entrée de l'école maternelle pour que chacun puisse se mettre ou laisser à l'abri les poussettes le temps d'aller récupérer leur enfant dans la classe.



## En attendant Noël...

Après le vif succès des animations de Noël l'an passé, la municipalité, en partenariat avec l'Union des Commerçants, Artisans, et Professions Libérales, proposera de nouveau des animations pour les petits et les grands afin de patienter en attendant l'arrivée du Père Noël. Le rendez-vous est donné le **samedi 9 décembre** !

### AU CENTRE COMMERCIAL DES VIGNES

Des animations auront lieu le midi au centre commercial des Vignes, et le soir Place Saint Martin. Le rendez-vous est donné à 12h30 au centre commercial, où une dégustation de vin chaud et de chocolat chaud sera proposée, en présence du Père Noël ! Vous pourrez prendre vos enfants en photo avec lui.



### PLACE SAINT MARTIN

À 17h30, rendez-vous à la Farandole, où vous recevrez flambeaux et bougies pour une promenade illuminée, jusqu'à la place Saint Martin. Une fanfare sera présente pour vous accompagner en musique. À l'arrivée, petits et grands pourront se réchauffer autour d'un vin chaud ou de biscuits de Noël, offerts par l'UCAPL. Pendant ce temps, les enfants pourront poster leur lettre au Père Noël.

La présence chaleureuse de la fanfare animera ce moment festif et convivial.

## Erratum guide pratique 2017-2018

Malgré de nombreuses relectures et un travail minutieux sur cette nouvelle édition du guide pratique, quelques erreurs peuvent subsister, veuillez nous en excuser.

Le Quellec Paysage : 02 40 26 85 72

FCPE : [fcpepsm@gmail.com](mailto:fcpepsm@gmail.com)

Musique et Danse – Musique : 06 76 63 29 61

FC Grandlieu : [www.fc-grand-lieu.fr](http://www.fc-grand-lieu.fr)

USP Yoga : Claude Corbineau – 06 72 85 24 32  
[claud.corbineau@orange.fr](mailto:claud.corbineau@orange.fr)

## Concertation pour la révision « allégée » n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La commune a lancé une procédure de révision « allégée » n° 1 de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) par délibération du conseil municipal du 23 novembre 2017. Il s'agit de procéder à une mise à jour de la connaissance des zones humides dans le document d'urbanisme au regard des études réalisées sur la commune depuis l'approbation du PLU en 2013.

Une concertation de la population est organisée du 26 décembre 2017 au 26 janvier 2018. Les habitants de Pont Saint Martin sont invités à consulter les affiches A3 exposées en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (soit : lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h ; mardi de 8h45 à 12h15 ; vendredi de 8h45 à 16h15 ; samedi de 9h à 12h) et peuvent soumettre leurs observations et suggestions dans un registre prévu à cet effet mis à disposition en mairie.



# Avis portant sur les modalités de mise à disposition du public

## relatives à la modification simplifiée n°2 du plan local d'urbanisme (PLU)

modifiant certains articles du règlement et ajoutant un sommaire au règlement, corrigeant des erreurs matérielles sur les plans de zonage, rectifiant l'orientation d'aménagement et de programmation du secteur des jardins du bourg et mettant à jour des emplacements réservés du PLU.

Le Maire de Pont Saint Martin, Monsieur Yannick FÉTIVEAU, définit les modalités de mise à disposition du public relatives à la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme comme suit : Le projet de la modification simplifiée n°2 du PLU sera mis à la disposition du public, du 26 décembre 2017 au 26 janvier 2018 inclus, soit pour une durée d'un mois et sera consultable pendant toute cette période : en mairie, aux heures d'ouverture de la mairie, (soit le lundi – mercredi et jeudi de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h ; le mardi de 8h45 à 12h15 ; le vendredi de 8h45 à 16h15 ; le samedi de 9h à 12h.) et sur le site internet de la commune. Ce document sera

librement téléchargeable.

Pendant toute la durée de la mise à disposition, chacun pourra s'exprimer sur le site de la commune : [www.mairie-pontsaintmartin.fr](http://www.mairie-pontsaintmartin.fr), rubrique contact ; sur un registre ouvert en mairie ; par courrier, à l'attention de Monsieur le Maire, rue de la Mairie 44860 Pont Saint Martin. De plus, un avis annonçant la mise à disposition du dossier et ses modalités sera affiché en mairie huit jours au moins avant le début de cette mise à disposition. Dans ce même délai, l'avis sera également publié dans une édition de la presse locale et publié sur le site internet de la commune : [www.mairie-pontsaintmartin.fr](http://www.mairie-pontsaintmartin.fr).

---

# Avis d'enquête publique relative au zonage d'assainissement des eaux pluviales

## Du lundi 8 janvier 2018 au jeudi 8 février 2018 inclus

Par arrêté n° V2017-206 du 17 octobre 2017, le Maire de Pont Saint Martin, Monsieur Yannick Fétiveau par délégation, a décidé de soumettre à l'enquête publique l'élaboration du zonage d'assainissement des eaux pluviales de la commune de Pont Saint Martin. Par décision n° E17000168/44 en date du 13 juillet 2017, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nantes a désigné Monsieur Jean Le Moine en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, permettant au public de consigner ses observations et l'exposé des motifs seront mis à disposition du public en mairie de Pont Saint Martin – rue de la Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit : le lundi – mercredi et jeudi de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h00 ; le mardi de 8h45 à 12h15 ; le vendredi de 8h45 à 16h15 ; le samedi de 9h à 12h ; pour une durée de 32 jours, du 8 janvier au 2 février 2018 inclus. Le dossier sera aussi consultable sur un support informatique. Le commissaire enquêteur se tiendra également à la disposition du public au bureau de permanence dans le bâtiment annexe de la mairie de Pont Saint Martin, Rue de la Mairie, pour des permanences aux jours et heures suivants : lundi 8 janvier 2018 de 8h45 à 12h15, mardi 16 janvier 2018 de 8h45 à 12h15, samedi 27 janvier 2018 de 9h à 12h, mercredi 31 janvier 2018 de 13h45 à 17h, jeudi 8 février 2018 de 13h45 à 17h.

Pendant la durée de l'enquête chacun pourra prendre connaissance du dossier sur le lieu de l'enquête sus désigné ainsi que sur le

site internet de la commune ([www.mairie-pontsaintmartin.fr](http://www.mairie-pontsaintmartin.fr)), et consigner ses observations : soit sur le registre de l'enquête déposé à cet effet ; soit par courrier adressé à l'attention de M. le commissaire enquêteur (Mairie de Pont-Saint-Martin, rue de la Mairie - 44860 Pont-Saint-Martin), soit par voie dématérialisée à l'adresse suivante : [assainissementpluvial-pontsaintmartin@orange.fr](mailto:assainissementpluvial-pontsaintmartin@orange.fr)

A l'expiration du délai de l'enquête publique, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Il disposera alors d'un délai d'un mois pour transmettre au Maire le dossier d'enquête avec son rapport et ses conclusions motivées. Ce rapport sera tenu à la disposition du public à la mairie de Pont Saint Martin aux jours et heures habituels d'ouverture, sur le site internet de la commune ([www.mairie-pontsaintmartin.fr](http://www.mairie-pontsaintmartin.fr)) pendant une durée d'un an. Le dossier d'enquête publique et les conclusions du commissaire enquêteur seront ensuite soumis au Conseil Municipal de la commune de Pont Saint Martin. Le Conseil Municipal se prononcera alors par une délibération sur la réalisation du zonage d'assainissement pluvial.

## L'échangeur de Viais sur la bonne voie !

Suite à une action médiatique des élus de la communauté de communes et des chefs d'entreprises des parcs d'activités de Grand-Lieu, Monsieur Grosvalet, Président du Département, s'était engagé à faire de l'échangeur de Viais une priorité. Avec un début de travaux programmé en avril 2018, nous pouvons nous féliciter de notre action et de la parole tenue du Président du Département.

Annoncé pour fin 2017, le début des travaux débutera au printemps 2018 sous réserve des incidences que pourraient avoir les fouilles archéologiques. Croisons les doigts ! En attendant, les derniers plans sont réalisés en étroite concertation avec notre maire, les élus, les riverains, les commerçants de Viais et les propriétaires impactés par la DUP, pour une livraison en avril 2020. La réalisation de la 2x2voies en aval et en amont de l'échangeur suivra.

Cette stratégie de contournement de nos bourgs de La Chevrolière et Pont St Martin sera renforcée par la réalisation de la contournante Ouest des Sorinières qui reliera l'échangeur du Taillis avec la porte de Rezé. Une récente réunion en novembre dernier avec les élus des Sorinières a permis de travailler sur le périmètre d'étude. Là encore, félicitons –nous de cette concertation transparente entre élus voisins compte-tenu des enjeux pour les mobilités sur le territoire.

En attendant la réalisation de ces infrastructures majeurs pour

l'irrigation des déplacements en Sud-Loire, il nous appartient d'œuvrer avec les services du département pour travailler de concert sur l'amélioration de la sécurité de la D65 et la D178. Plusieurs échanges de courriers et réunions ont déjà eu lieu pour la sécurisation du carrefour de la Planchette et une demande de la commission départementale a été sollicitée auprès du Département afin d'envisager un renforcement de la sécurité rue des Sables ; propriété du département.

Si nous comprenons les priorités du département suite notamment aux accidents mortels sur la D751 en direction de Pornic et la D723 en direction de Vue, nous souhaitons des aménagements venant renforcer la sécurité de nos concitoyens notamment dans le cadre des travaux de l'échangeur qui ne manqueront pas de renforcer le trafic sur la D65 et la D178.

Les élus du groupe Ensemble Réussir Pont Saint Martin

## Il faut sécuriser les déplacements sur la RD 65

Il y a un peu plus d'un an dans ce même bulletin municipal, nous soulignons l'intérêt économique du transfert du MIN (Marché d'Intérêt National) de l'Île de Nantes à Rezé (1 200 emplois et une centaine d'entreprises) entre le périphérique et la limite nord de Pont Saint Martin. Et nous indiquions qu'il faudrait en suivre les effets notamment sur la circulation routière dans la traversée du bourg, au Champsiôme et sur la route départementale 65 en direction de l'agglomération.

Alors que le chantier bat son plein et que l'activité ne débutera pas avant un an, on en voit déjà quelques conséquences sur les déplacements. L'arrivée du MIN n'est bien sûr pas la seule cause de cette évolution alimentée, autant par la situation de transit entre tout le sud Loire-Atlantique, que par le développement de notre commune.

Les difficultés devraient encore s'accroître dans les prochains mois avec les travaux d'aménagement de la Porte de Rezé tandis que la construction de l'échangeur de Viais aura un effet de ralentissement durant la phase de réalisation à partir de 2018.

Autant dire qu'il est particulièrement urgent d'agir pour sécuriser la voie entre le bourg de Pont Saint Martin et le Genétais sur Rezé.

La limitation de la vitesse à 70 km/h et la signalisation limitent les risques, mais les traversées obligatoires sur quelques carrefours sont particulièrement accidentogènes aux heures de pointe.

C'est pourquoi nous demandons que l'on étudie la réalisation d'un rond-point au niveau du Champsiôme (au carrefour de la rue du Moulin-Rouge et de la RD 65), voire au niveau de la Planchette.

Bien sûr, il ne faut pas oublier les solutions alternatives (les transports en commun, le covoiturage, etc.) mais on peut prévoir que la fréquentation ne baissera guère à l'avenir sur cet axe et qu'il faudra bien intervenir.

Les élus du groupe Pont-Saint-Martin Avance

## USP Tennis

La saison 2017/2018 de tennis a officiellement débuté au 1<sup>er</sup> octobre. Joueurs et joueuses ont récupéré leur nouveau classement et se préparent chaque soir de la semaine, aux côtés de nos entraîneurs, à férocement débiter la nouvelle saison de championnat. De nouveaux compétiteurs ont renforcé nos effectifs, et les équipes sont prêtes à cordialement en découdre.



Ceci étant dit, il reste quelques places pour les entraînements enfants et adultes, si d'aventure quelques linottes avaient manqué le début de saison, n'hésitez pas à nous rejoindre, nous serons heureux de vous compter parmi nous.

En octobre, le club a organisé trois tournois jeunes (TMC). Sous la houlette d'Anthony Rannou (coach du club) et

Delphine Piveteau (notre juge arbitre), et à l'initiative d'Alexandre Piveteau (président du club), résolument décidés à impulser leur passion du tennis et de la compétition et de mettre à l'honneur les joueurs de demain, nous avons pu organiser un tournoi d'un niveau considérable. Ainsi nous avons eu le privilège d'accueillir des jeunes venus de toute la France (Cherbourg, Perpignan,



Paris, Clermont-Ferrand...). Merci à Euphorbia pour les compositions florales.

### Dates à retenir :

TMC Dames : changement de dates 21/22 avril

Tournois séniors + de 35 : mai 2018

www.usptennis.com. Facebook : USP Tennis - Pont Saint Martin

## USP Tennis de Table

La première phase est presque terminée, puisqu'il reste un seul weekend de compétition les 9 et 10 décembre. D'une façon générale, on peut dire que deux équipes dominent leur poule : l'équipe phare, la R2, et l'équipe «féminine». Les autres équipes subissent l'absence de trop de joueurs titulaires et certaines auront du mal à se maintenir.

Les entraînements sous la direction de Thomas Lemansec, le mardi soir, sont très bien suivis.

Le mercredi à 18h, le club permet aux anciens joueurs ou, même débutants, de venir taper la petite balle dans une ambiance conviviale et invite tous les Martipontains à venir.

**Date à retenir : individuel Vétérans - dimanche 3 décembre.**

Le club fait appel à tous les pongistes pour aider les 16 et 17 décembre à la salle de Mangin à Nantes lors des individuels.



M. LE PRÉSIDENT DAMIEN ALLETZ (FILS) ET M. LE SECRÉTAIRE YANN ALLETZ (PÈRE).

## APEL St Joseph



Le **dimanche 3 décembre**, dans la salle Gatien, un cours de zumba aura lieu pour les grands comme pour les plus petits.

- 10h-11h : **Zumba kids** (5 ans -12 ans) : 5 €

- 11h15-12h15 : **Zumba adulte** (à partir de 13 ans et plus) : 8 €

Les cours seront animés par Zumba 44 - Laurence Bourget. Alors à votre agenda... Venez passer un moment de détente sportive ! Ouvert à tous.

### L'ÉCOLE SAINT JOSEPH PENSE ÉCO-GESTES

N'oubliez pas de stocker et de ramener tous vos papiers à l'école. Prochaine collecte le **samedi 16 décembre**.

## USP Basket

### MATCHS SENIORS À DOMICILE

Dimanche 3 déc. : Seniors 2 Filles -Vertou - 15h30

Seniors 3 filles - Sainte Pazanne - 17h45

Dimanche 10 déc. : Seniors 2 Masculins - Clisson - 15h30

Seniors 3 Masculins - St Paul Rezé -17h45

### ARRÊT DES ENTRAÎNEMENTS ET REPRISSE DES CHAMPIONNATS

Arrêt des entraînements : du 23 décembre au 7 janvier pour les équipes jeunes. Reprise des championnats : seniors les 6/7 janvier et jeunes les 13/14 janvier. Joyeux Noël à tous et à toutes.

**RENSEIGNEMENTS** : Dominique Godard – 02 40 32 73 43 à partir de 19h - godarddominique@wanadoo.fr

## Passerelle des arts : cap sur les Îles

Après des créations autour de l'origami et de la peinture, Anne et les 22 jeunes adhérents de l'association travaillent sur le thème des Caraïbes. Sables blancs, eaux turquoise, pirates et requins les ont inspirés. Ces réalisations se font dans le cadre du festival Errances et en partenariat avec la médiathèque.



Ce festival est un événement thématique (les Caraïbes pour l'édition du printemps 2018) qui se déroule sur le territoire du Pays de Retz. Il présente une programmation de spectacles, expositions et animations. L'objectif du projet est l'ouverture sur d'autres cultures et le travail en réseau. De nombreux partenaires sont mobilisés dont les associations.

### STAGE ADULTE

Le **vendredi 5 janvier** prochain, l'association organise un stage adultes ouvert à tous pour tous les niveaux, débutant comme confirmé. Il se déroule sur une journée (3h le matin + 2h l'après midi) et est animé par Yann Quemeneur.

**Renseignements et inscription** au 06 60 34 60 86  
ou passerelledesarts@orange.fr

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

## Association Rencontres Echanges Jumelages



Une année s'achève mais la rétrospective des activités de 2017 ne nous laisse que de bons souvenirs. L'association Rencontres Echanges Jumelages vous souhaite un joyeux Noël et d'agréables fêtes de fin d'année.



### Rétrospective de cette année 2017 :

20 janvier : galette des rois

18 mars : soirée amicale

25-28 mai : weekend de l'Ascension, 25ème anniversaire de jumelage à Pont Saint Martin, vallée d'Aoste

3-6 juin : week end de la Pentecôte, accueil d'une délégation de 23 anglais de Brockenhurst pour les 20 ans du jumelage

Septembre : reprise des cours d'anglais pour adultes le lundi

3 novembre : soirée retrouvailles, organisée par le Comité de Jumelage et l'AREJ. Une soixantaine de personnes adhérentes et sympathisantes ont pu revivre les grands moments du séjour en Italie pour les 25 ans du jumelage, et les belles journées de la visite en juin de nos amis anglais dans notre commune.

## AS Champsiôme

« À l'ombre de mon arbre... Je lisais heureux ! » Le bureau de l'association sportive du Champsiôme a eu la bonne idée de faire fabriquer une Boîte à Lire avec des matériaux de récupération, mis en valeur par René, menuisier à la retraite, qui a adhéré tout de suite à notre projet en accord avec la mairie.

Les services techniques ont procédé à la pose de celle-ci et d'un banc sur le site de l'étang au cœur du village. Villageoises, villageois, petits et grands, venez déposer, emmener, lire sur place, ramener, échanger livres et bandes dessinées.

Bonne lecture à tous.





## Élan : Banda et Orchestre d'Harmonie

Pas moins de six prestations musicales ont déjà été réalisées par notre groupe depuis notre reprise en septembre : en banda à Saint Jean de Thouars (79), à Saint Hilaire de Loulay (85) pour un repas basque, à Bouaye pour la Sainte Barbe des Pompiers, à Pont Saint Martin et Les Sorinières pour les cérémonies du 11 novembre et pour terminer à Guérande pour l'animation d'une course pédestre.

Voici les prochaines dates à retenir :

### Dimanche 3 décembre : Sainte Cécile

Les musiciens fêteront leur sainte patronne Cécile. Ils animeront la messe et déambuleront dans les rues de Pont Saint Martin pour rejoindre leur salle de répétition (Boîte à Musiques au 3<sup>ème</sup> Lieu). L'Élan en profitera pour récompenser ses musiciens qui ont 10 et 35 ans de présence dans ses rangs et par la même occasion, ils partageront le verre de l'amitié avec le public.

**Vendredi 15 décembre à 20h30 : concert organisé par l'école de musique des Sorinières** (entrée 5 €).

Attention : contrairement à la « tradition », la soirée choucroute n'aura pas lieu le dernier samedi du mois de janvier mais le **samedi 3 février** à St Philbert de Grand Lieu.

En fin d'année, des musiciens passeront vous voir pour vous proposer leurs traditionnels calendriers, merci de leur réserver votre plus bel accueil.

### L'Élan continue de recruter !

Actuellement, notre effectif est de 40 musiciens, alors si vous voulez partager vos talents musicaux et souhaitez passer de bons moments, rejoignez nous. Les répétitions sont ouvertes au public. Elles se déroulent à 20h30 les vendredis soirs y compris lors des vacances scolaires à la Boîte à Musique du 3<sup>ème</sup> Lieu.

La pratique de la musique en groupe est le meilleur moyen de progresser en s'amusant.

**Contact :** Frédéric au 06 14 84 95 89 ou elan.psm@free.fr - www.elan-psm.fr



## Eveil de la benétière

Dimanche 5 novembre, la première édition des Boucles de l'Ognon a été un défi largement relevé : le soleil au rendez-vous, ce sont plus de 190 coureurs qui se sont réunis autour du Relais Côte Ouest à Viais.

Un vrai régal tant pour les amateurs bien entraînés que les femmes et hommes venus en couple, seuls ou entre amis. Ce sont environ cinquante enfants qui ont ensuite pu participer aux 2 courses accompagnés de leurs familles. De très beaux moments de sports et de défi individuel et collectif. Une organisation importante pour la cinquantaine de bénévoles que nous remercions chaleureusement. Un grand merci également aux partenaires locaux pour leur confiance sans qui rien n'aurait été possible.

Beaucoup d'encouragement de la part des participants qui attendent avec impatience la deuxième édition... pour 2019.

Revivez les meilleurs moments sur [lebenetiere.org](http://lebenetiere.org)

## Joyeux Saint Martin

2017 s'éloigne à grands pas, 2018 arrive doucement... À cette occasion, nous vous souhaitons de très joyeuses fêtes de Noël.

### LA CÔTE DES ORANGERS ET VALENCE :

Nos fidèles « touristes » ont apprécié, par un temps estival, la promenade en bateau jusqu'au delta de l'Ebre ainsi que les grottes de San José et les villages typiques de Peniscola et Morella. La dégustation d'oranges et produits à base d'agrumes a aiguisé leurs papilles. Une journée découverte de Valence, cité des Arts et des Sciences, a conclu cet agréable voyage apprécié de tous.

### CONCOURS DE BELOTE : Vendredi 8 décembre

Inscription : 8 €, salle des fêtes dès 14h. Début du concours 14h30 précises. Un lot à chaque participant.

**DATES À RETENIR POUR 2018 :** le 12 janvier, le 23 février et le 9 mars.

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** aura lieu le 17 janvier, paiement de la cotisation par chèque.

## Les rendez-vous de décembre

**Vendredi 1<sup>er</sup> Samedi 2** **Représentation de théâtre,**  
par la Troupe à l'Ognon  
Salle des fêtes, 20h30

**Samedi 2** **Samedi de Lire,**  
organisé par la médiathèque le 3<sup>ème</sup> Lieu  
Salle d'Animations, 15h

**Dimanche 3** **Cours de Zumba**  
organisé par l'APEL Saint Joseph  
Salle Gatien, de 10h à 12h15

**du 5 au 30** **Exposition « Illustrateurs,  
12 talents d'aujourd'hui »**  
Salle d'Animations,  
horaires d'ouverture de la médiathèque

**Vendredi 8** **Concours de belote,** organisé  
par le Joyeux Saint Martin Salle des fêtes, 13h30

**Samedi 9** **Tournoi Baby,**  
organisé par l'USP Basket  
Salle Gardin, 13h30

**Animations de Noël**  
Centre commercial des Vignes et place du Marché,  
détail p.12

**Samedi 16 Dimanche 17** **Tournoi de foot en salle,**  
organisé par le FC Grand Lieu  
Salles Gatien, Gardin, Coubertin,  
toute la journée

**Vendredi 15** **La fête de Noël de la Farandole**  
Salle des fêtes, 18h45,  
sur inscription au 02 40 26 83 38

**Samedi 16** **Histoires de perdre la tête,**  
organisé par la médiathèque Le 3<sup>ème</sup> Lieu  
Boîte à Musiques, 16h, détail p.6

**Jeudi 21** **Conseil municipal,**  
Salle de la Charmille, 20h30

## Les démarches administratives se font en ligne

Depuis le 2 novembre, il n'y a plus d'accueil physique aux guichets de la préfecture de la Loire-Atlantique pour les démarches liées aux cartes grises et aux permis de conduire (c'était déjà le cas pour les cartes nationales d'identité et passeports depuis mars). Chaque usager devra faire ses démarches en ligne. Avantages : une simplification administrative et un gain de temps puisque les démarches pourront être faites 24h/24 et 7j/7.

Plus besoin de se déplacer en préfecture, il suffit, grâce à son ordinateur, sa tablette ou son smartphone, de créer un compte sur : [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr). Il est également possible de se connecter directement grâce à son compte FranceConnect. Ce service public propose à tout usager d'être reconnu par l'ensemble des services en ligne en utilisant les identifiants de l'un de ses comptes existants : [ameli.fr](http://ameli.fr), [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), identité numérique de LaPoste...

### De nouvelles démarches plus simples et plus rapides

Une fois cette étape préalable effectuée les usagers peuvent se laisser guider et remplir leur formulaire en ligne étape par étape quel que soit le motif de la demande. Les usagers pourront également suivre l'état d'avancement de leur demande de son enregistrement jusqu'à la mise à disposition du titre. Qu'il s'agisse d'une première demande ou de renouvellement, le titre est adressé directement au domicile du demandeur ou à la mairie pour les cartes nationales d'identité ou les passeports.

Plus d'infos : <http://www.loire-atlantique.gouv.fr/Actualites/Vos-demarches-administratives-se-font-uniquement-en-ligne-!>

## La CCGL arrive sur Facebook !



En complément de son site internet [www.cc-grandlieu.fr](http://www.cc-grandlieu.fr), la communauté de communes vous propose de suivre toute l'actualité du territoire sur sa page Facebook. En rejoignant la communauté, vous pourrez retrouver informations pratiques, astuces et nouveautés en temps réel. Cette initiative a pour objectif de renforcer le lien et la proximité avec les usagers de Grand Lieu.

## Secours Catholique



Le Secours Catholique est un réseau ouvert à tous qui lutte contre toutes formes de pauvreté et d'exclusion.

Fondé en 1946 par Mgr Jean Rodhain, le Secours Catholique, association loi 1901, cherche à promouvoir une société juste et fraternelle. Il favorise le développement de la personne humaine dans toutes ses dimensions en fidélité aux valeurs de l'Évangile. Jour après jour, au Secours catholique-Caritas France nous œuvrons pour que chacun ait une place dans la société et ainsi faire reculer la pauvreté et les inégalités. Nous agissons avec les personnes en précarité pour que leur valeur et leur dignité soient enfin reconnues par tous. En Loire-Atlantique, le Secours Catholique couvre l'ensemble du territoire, grâce à ses 39 équipes locales. Près de 1 500 bénévoles s'engagent aux côtés des personnes défavorisées et non à leur place. En les impliquant dans nos actions, en les encourageant à exprimer leurs idées et leurs savoirs, nous leur rendons leur place dans la société et construisons ainsi tous ensemble un monde juste et fraternel.

**Nos Actions :** Accompagnement scolaire, Accompagnement secours, Accueil familial de vacances, Envoi familial de vacances, Animation spirituelle, Convivialité et lieu d'entraide, Éveil à la solidarité, Formation, Initiation au français et approfondissement, Parrainage d'enfants, Solidarité internationale...

**Où trouver le Secours Catholique près de chez vous ?**

Territoire Agglo Nord Loire / Equipe Nantes Sud - 06 73 25 28 60

## Don du Sang

Nous sommes heureux de votre participation à nos cinq collectes de Sang de 2017. Nous avons progressé d'une manière significative. Les receveurs vous remercient pour ce confort de vie que vous leur donnez, en attendant une guérison.

Le 30 octobre, 122 donneurs(euses) se sont présentés(ées) dont 5 primo-donneurs. 61 personnes n'étaient pas inscrites dans notre fichier associatif ; certaines revenaient pour la 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> voire 5<sup>ème</sup> fois de l'année. Prenons la résolution de venir une fois de plus en 2018. Des diplômes sont attribués tous les ans par EFS, selon le nombre de dons faits depuis le premier. Vous êtes invités à venir le recevoir lors de notre assemblée générale du **samedi 3 février** 2018 à la salle Saint Martin, à 18h.

Profitez de ce mois festif, gardez-vous en bonne santé et revenez pour la saison 2018 !

DU 15 DÉCEMBRE 2017 AU 15 JANVIER 2018

*Vos coquillages  
se recyclent !*

À DÉPOSER DANS L'UNE DES DÉCHETTERIES DE GRAND LIEU :

- Déchetterie des Bauches à La Chevrolière
- Déchetterie de l'Hommeau à Geneston
- Déchetterie de la Brande à Saint Philbert de Grand Lieu
- Déchetterie du Grandchamp à Saint Lumine de Coutais

LES INTERDITS

- Rince-doigts
- Carapaces de crabes
- Têtes de langoustines, crevettes
- Tranches de citron
- Serviettes en papier

LES HORAIRES

- Lundi : 8h - 12h
- Mercredi : 8h - 12h / 14h - 18h
- Vendredi : 8h - 12h / 14h - 18h
- Samedi : 8h - 12h / 14h - 18h

Grand Lieu  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PLUS D'INFORMATIONS : WWW.CC-GRANDLIEU.FR - 02 51 70 94 39

## Offre GRDF branchements gaz

Les habitants non encore alimentés en gaz, domiciliés rue de la Bourie, rue d'Herbauges, rue de Nantes et rue du Pays de Retz seront prochainement contactés par GRDF.

L'entreprise profitera des travaux prévus sur ces rues en 2018 pour proposer aux riverains qui le souhaitent de se raccorder au réseau de gaz, afin d'éviter de solliciter la municipalité une fois les travaux achevés. Une offre promotionnelle leur sera proposée : raccordement au prix promotionnel de 189,56 EUR TTC au lieu de 379,11 EUR TTC pour un usage chauffage. Attention, une fois les travaux réalisés, l'entreprise ne sera plus autorisée à intervenir sur la voirie pour réaliser des branchements avant de nombreuses années, les riverains ne pourront donc plus se raccorder au réseau gaz naturel, énergie économique et respectueuse de l'environnement.

Plus d'informations sur [www.projet-gaz.grdf.fr](http://www.projet-gaz.grdf.fr)

## Service de garde Allo santé

### MÉDECINS

Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

### PHARMACIES

Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies ou consultables par téléphone via le 3237. La pharmacie de permanence est de garde du samedi soir (20h) au lundi matin (8h).

### AMBULANCES

En cas d'urgence, appelez le 15

### INFIRMIÈRES À DOMICILE

#### CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

02 40 26 83 88 ou 06 45 57 55 96  
Soins à domicile 7 jours sur 7

#### INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Christine Faouaid - Chantal Foucher - Céline Maréchal  
02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82  
Soins à domicile 7 jours sur 7

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment.

## Hôtel de ville

Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin  
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51  
E-mail : [contact@mairie-pontsaintmartin.fr](mailto:contact@mairie-pontsaintmartin.fr)

### HORAIRES :

**Le lundi, mercredi, jeudi :**  
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

**Le mardi :** de 8h45 à 12h15  
(Fermé au public l'après-midi)

**Le vendredi :**  
de 8h45 à 16h15

**Le samedi :** de 9h à 12h (état civil et formalités administratives uniquement)



## Permanences diverses

### PERMANENCES AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAIRIE-ANNEXE

#### P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Antenne PMI dans l'annexe de la Mairie : sur rendez-vous au 02 40 78 70 25 :

Consultations d'enfants 0 à 6 ans, le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi après-midi du mois, et permanence avec la puéricultrice, le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi matin et 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi après-midi.

Si besoin, possibilité de visite à domicile de la puéricultrice

#### Centre de soins Infirmiers

Du lundi au vendredi, de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

**Assistantes Sociales** Sur RDV, au 02 40 78 70 25

**ADIL** (Agence Départementale d'Information sur le Logement)  
Mercredi 13 décembre de 11h à 12h

### AUTRES PERMANENCES :

#### CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Siège social : 02 40 36 06 42

Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

#### Conciliateur de Justice

Le vendredi 15 décembre - Madame Sourdain - Mairie de Bouaye  
Salle des permanences - 02 51 70 55 55

### PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

**En cas d'urgence ou d'accident,** appeler l' élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : Pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : - dans la journée au 02 40 65 41 17,  
- après 20h et le week-end, faire le 17.

### ETAT CIVIL

#### NAISSANCES

Gaspard LORGEUX  
7 Impasse des Grapilles

#### DÉCÈS

François PAGEAUD  
Lucien MASSION  
Jean CIVEL